



PROGRAMME DE FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Acquérir les connaissances nécessaires en vue de l'obtention du Certificat de Sauveteur secouriste du Travail selon le programme officiel de l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS).

La certification « Sauveteur Secouriste du Travail (SST) » permet la validation de compétences, connaissances et savoir-faire permettant à toute personne certifiée d'assurer cette fonction de sauveteur secouriste du travail dans son entreprise ou son établissement.

Cette certification s'insère dans un dispositif conçu par l'INRS-Assurance maladie risques professionnels pour garantir la qualité des formations et des certifications en santé et sécurité au travail.

Ainsi certifié, le sauveteur secouriste du travail (SST) peut :

- porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise,
- être acteur de la prévention dans l'entreprise.

PUBLIC VISE :

Formation tout public.

Pour toute personne désignée et volontaire pour donner les premiers soins en attendant les secours.

Accessible aux personnes en situation de handicap : S'adresser au référent handicap afin d'envisager des adaptations pédagogiques si nécessaire.

PREREQUIS :

Être médicalement apte, avoir minimum 18 ans et maîtriser la langue française.

MODALITES PEDAGOGIQUES :

Formation sur mesure organisée en intra ou en inter-entreprises pour un minimum de 4 stagiaires et un maximum de 10 stagiaires de même niveau.

- **Moyens pédagogiques :**
 - Séances de formation en salle, dossier technique remis aux stagiaires
 - Etudes de cas concrets, exposés théoriques
 - Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
 - Organisation par ateliers pédagogiques
- **Moyens d'encadrement :**
 - Formateur qualifié et habilité par la CARSAT/INRS pour la formation SST
- **Moyens matériels :**
 - Salle dédiée à la formation, vidéoprojecteur
 - Diaporama
 - Livret pédagogique
 - Mannequin adulte, enfant et nourrisson
 - Défibrillateur
 - Trousse de secours
 - Maquillage

RIS FORMATION

74, Avenue du Président Kennedy - 91170 VIRY-CHÂTILLON • Tél : 01 69 43 28 64 • E-mail : ris-formation@orange.fr

SARL au capital de 14750 € • Siret n° 529 029 324 000 33 • Code APE 8559 A

IBAN : FR76 1820 6003 5960 2879 7723 548 BIC : AGRIFRPP882



SUIVI ET EVALUATION DES ACQUIS :

- **Evaluation de l'action de formation**
 - Mise en situation pratique pour évaluer les acquis en cours de formation
 - Fiche individuelle de suivi d'évaluation du SST
- **Evaluation de l'action de formation**
 - Evaluation à chaud du niveau de satisfaction immédiat des participants
 - Une évaluation à froid peut-être conduite si prévue à la convention de formation
- **Suivi**
 - Délivrance d'un certificat de réalisation qui reprend également les compétences validées ou non.
 - Délivrance de la carte SST par le réseau Prévention. (validité 2 ans)

CONTENU :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime et alerter ou faire alerter
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

LIEU :

En inter sur notre centre de VIRY CHATILLON (91170) ou en intra entreprise

DUREE :

2 jours (7 heures par jour) suivant la formule (théorie, pratique et examen)

PERIODE :

A définir selon disponibilités

COÛT :

Suivant convention de formation

RIS FORMATION